EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **29 avril 2011 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt neuf avril deux mille onze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 22 avril 2011, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Guy BALLET, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Eric SEVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Bernard DANTAL à Jacques LANOIR, Philippe BOHELAY à Alain BARDOT, Danielle AUROI à Roger GIRARD, Sandrine BERGEROT-RAYNAL à Simon POURRET, Jean-Michel DUCLOS à Alain LAFFONT, Chantal MERCIER-COURTY à Pascal GENET, Martine REMBERT-MANTELET à Odile VIGNAL, Yves REVERSEAU à Patricia AUCOUTURIER, Marie SAVRE à Corinne NAJIM, Louis VIRGOULAY à Christine DULAC-ROUGERIE**

Absent(e)s :

Secrétaire : **Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Michel FANGET donne pouvoir à Madame Christine PERRET à partir de la question n°7.

Madame Nicole BARBIN, Messieurs Guy BALLET, Jean-Pierre BRENAS, Didier MULLER, Jean-Philippe VALENTIN quittent la séance après la question n° 9.
Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE à partir de la question N° 10.
A partir de la question n° 10, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 49

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Le crédit inscrit au budget primitif 2011, en vue de l'attribution des subventions exceptionnelles aux associations étudiantes s'élève à 15 380 euros.

Suite au dernier conseil municipal, le solde de la ligne budgétaire s'élève à 15 180 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission d'attribuer les subventions suivantes :

Association Unef Clermont Auvergne : 250 euros

Depuis plusieurs années, l'Unef Clermont Auvergne, prend en charge l'organisation d'un festival contre le racisme et toutes les formes de discriminations. Il se déroulera tout au long de la semaine du 18 au 22 avril 2011 sur les deux universités clermontoises et sur des installations inter-univesitaires.

Cette manifestation s'articulera autour de festivités qui permettront l'intervention de différentes associations de lutte contre les discriminations telles que AGILE, la Cimade, RUSF...

L'objectif de l'association Unef Auvergne est d'assurer la gratuité des différents événements de la semaine afin d'ouvrir ce festival à un public le plus large possible.

Budget prévisionnel : 6721 euros
Aide 2010 : 500 euros

Association HIPPOCAMPUS : 10 000 euros

L'association Hippocampus a été créée en 1999 par un groupe d'étudiants désireux de mettre en place un festival de musique actuelle.

En 2010, le festival pour des raisons diverses (météo, changement de date, Afterwork...) a connu une baisse de la fréquentation, pour la première fois depuis sa création, mettant en difficulté financière l'association.

Après une réflexion, l'édition 2011se déroulera du jeudi 12 au samedi 14 mai 2011, soit deux semaines avant le festival Europavox. Elle s'articulera autour de trois soirées concerts, en proposant au public une programmation éclectique de qualité et de nouveaux talents régionaux.

Pour 2011, le festival conserve son objectif, ses valeurs, à savoir demeurer un vecteur de diffusion culturelle pour les étudiants et la jeunesse clermontoise, en faisant une politique tarifaire accessible à tous.

Budget prévisionnel : 66 200 euros
Aide 2010 : 7 500 euros

Espace Accueil Etudiants : 2 750 euros

L'espace accueil étudiants du CROUS, permet une meilleure intégration des étudiants sur le pôle universitaire Clermontois.

Ce lieu accueille les universitaires du lundi au vendredi de 9 h à 20 h et le samedi de 14h à 19 h 00. Pour l'année 2010-2011 ce service a géré 400 dossiers dont 50 % sont ceux d'étudiants étrangers.

Ses domaines d'actions sont divers : bourses, inscriptions, taxe d'habitation, mutuelle, logement, titre de séjour, aides administratives...

Le CROUS espace accueil étudiants sollicite une aide à hauteur de 2 750 euros pour permettre de pérenniser ces actions en direction des étudiants Clermontois.

Budget prévisionnel : 14 180 euros

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 17 mai 2011

Le Maire,

Le premier adjoint
Alain MARTINET